

Extrait du Registre des délibérations  
du Conseil Municipal Séance du 20 juin 2024

**DATE DE CONVOCATION** : 3 juin 2024

**NOMBRE DE CONSEILLERS** :   - En exercice : 10                   - Présents : 7  
                                  - Votants : 9                         - Absents : 3

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt juin à 20 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno GAUTIER, Maire, sur convocation qui leur a été adressée le trois juin deux mil vingt-quatre conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Membres présents** : Bruno GAUTIER, Jean – Luc DECHAMP, Michel COURTIER, André LADET, Sophie GUITTON, Laura MORLET, Lydie CAUMES.

**Absents excusés** : Michael DHAUSSY, Philippe FROGNEUX, Angélique MEUNIER.

**Pouvoirs** : Michael DHAUSSY donne pouvoir à Bruno GAUTIER, Angélique MEUNIER donne pouvoir à Laura MORLET.

**Secrétaire de séance** : Lydie CAUMES.

**Objet de la délibération : Information en matière de Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'en application de l'article L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales, le maire rend compte des décisions relatives à l'exercice des droits de préemption définis par le Code de l'urbanisme en vertu de la délégation reçue du conseil municipal à chacune des réunions obligatoires de celui-ci.

Depuis le conseil municipal en date du 29 février 2024, 5 DIA ont été déposées, sans exercice du droit de préemption par la commune sur celle-ci.

Une nouvelle information sera effectuée lors de la prochaine séance.

**Le Conseil municipal prend connaissance du bilan des Déclarations d'Intention d'Aliéner.**

Pour extrait conforme,  
Ocquerre, le 21 juin 2024

La Secrétaire de séance,  
Lydie CAUMES



Le Maire,  
Bruno GAUTIER

